

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 1er jour du mois de décembre 2015 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs Louis Laurier, Gabriel Dagenais, Jean-François Perrier, Mesdames Julie Thibodeau, Émile Martel et Danielle Hébert.

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification des procès-verbaux de la session ordinaire du 3 novembre 2015.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Travaux supplémentaires hôtel de ville / rangement, aménagement paysager, porte d'entrée.
- 5) Fin de la période de probation de l'officier municipal en bâtiment et en environnement.
- 6) Renouvellement du contrat de la technicienne en loisirs.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 7) Correspondance.
 - Rapport Sûreté du Québec octobre 2015.
 - Demande du Regroupement Folklorique.
- 8) Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité.
- 9) Emprunt temporaire/ modification du règlement d'emprunt numéro 291-14.
- 10) Achat d'un nouvel ordinateur pour l'inspectrice.
- 11) Nomination d'un maire suppléant.
- 12) Approbation du calendrier des séances du conseil pour l'année 2016.
- 13) Renouvellement contrat d'entretien et soutien des applications avec. PG Solutions (6 105.19\$ taxes incluses)
- 14) Adhésion à la société des élus des Laurentides pour l'année 2016 (200\$).
- 15) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- 16) Dépôt du registre des déclarations faites par les membres du conseil qui ont reçu un don.
- 17) Avis de motion règlement de taxation 2016.
- 18) Adhésion à Québec municipal pour 2016 (189.71\$ taxes incluses.)
- 19) Demande d'adhésion de l'Association des auteurs des Laurentides (150\$).
- 20) Demande de commandite d'Opération Nez Rouge 2015 (250\$).
- 21) Renouvellement du contrat d'assurance collective pour l'année 2016 (24 460.65\$ taxes incluses).
- 22) Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac-à-la-Loutre subvention 18 000\$.
- 23) Rencontre annuelle des employés, bénévoles et élus/mandat Évelyne.
- 24) Disposition du vieux photocopieur/imprimante/air climatisé.

- 25) Dépôt du rapport trimestriel.
- 26) Approbation des dépenses dans le cadre de la demande d'aide financière projet initiative d'investissement local (IIL) subvention 100 000\$.
- 27) Inscription au programme changez d'air pour l'année 2016.
- 28) Démission de M. Michael Doyle comme directeur du service incendie et de M. Normand Berlinguette en tant que pompier (à compter du 31 décembre 2015).
- 29) Entente incendie avec Amherst pour 2016.
- 30) Règlement de nuisances (bruit).
- 31) Contrat entretien hôtel de ville augmentation pour 2016 (50\$/mois).
- 32) Achat de 20 trousseaux d'économie d'eau.
- 33) Varia : a) Assurance responsabilité des organismes.
b) Guignolée 2015.
- 34) Période de questions.
- 35) Levée de la session.

RÉSOLUTION 230-15
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout du sujet b) inscrit au point varia.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 231-15
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3
NOVEMBRE 2015

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 3 novembre 2015, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 3 novembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 210-15 à 229-15 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 232-15
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 6982 à 7033 inclusivement pour un montant de 81 493.93\$ et des comptes à payer au 02/12/2015 au montant de 15 361.12\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 3221 à 3260 inclusivement pour un montant de 17 633.76\$.

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 233-15
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER HÔTEL DE VILLE ET RANGEMENT

ATTENDU QUE lors des travaux de réfection à l'hôtel de ville les aménagements paysagers ont été endommagés;

ATTENDU QUE Madame Marie-Eve Millette, nous a fait parvenir une proposition pour effectuer les travaux nécessaires;

ATTENDU QUE dans cette proposition deux alternatives ont été proposées, une avec division des graminées du parc Ghislaine-et-Frédéric Back et l'autre avec l'achat;

ATTENDU QUE suite aux travaux de réaménagement dans la salle, les organismes ont perdu des espaces de rangement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que la proposition d'aménagement paysager reçue de Madame Marie-Eve Millette consistant en la division des graminées du parc Ghislaine-et-Frédéric Back au montant de 1 564.94\$ soit retenue.

Qu'autorisation est donnée aux employés municipaux de procéder à l'installation de modules de rangement avec barrure dans la cuisine de la salle municipale ainsi que de procéder à l'installation de serrure sur les modules déjà en place, ceci afin de pouvoir offrir de l'espace de rangement supplémentaire aux organismes.

Les fonds nécessaires à ces travaux seront pris à même le règlement d'emprunt pour la réfection de l'hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 234-15
FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à l'engagement en tant qu'officier municipal en bâtiment et en environnement de madame Isabel Leroux en date du 21 mai 2015;

ATTENDU QUE lors de l'engagement, une période de probation de 6 mois avait été établie avant de confirmer le statut de l'employée comme permanent;

ATTENDU QUE jusqu'à maintenant l'employée n'a pas démontré qu'elle détenait les connaissances pour accomplir la tâche selon les attentes de la municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que la période de probation de l'employée soit prolongée de 6 mois supplémentaires, soit jusqu'au 10 juin 2016, ceci afin de lui permettre d'acquérir les connaissances nécessaires pour occuper la fonction d'officier municipal en bâtiment et en

environnement et de démontrer qu'elle est apte à combler ce poste selon les attentes de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 235-15
PACTE RURAL RÉGIONALE/TECHNICIENNE EN LOISIRS

ATTENDU QU'en janvier 2015 les municipalités d'Huberdeau, Amherst, Arundel, Brébeuf et Montcalm ont signé un protocole d'entente pour l'embauche d'une ressource commune en loisir pour le milieu rural;

ATTENDU QUE les municipalités parties à l'entente devaient confirmer par résolution avant le 31 octobre 2015 leur engagement pour les deux dernières années du projet;

ATTENDU QUE la municipalité d'Amherst via sa résolution numéro 217-15 nous a informés qu'elle ne désirait pas reconduire le projet sous sa forme actuelle;

ATTENDU QUE Québec en forme remettra à la municipalité d'Amherst 1/5 de la subvention devant être versée pour l'année 2016 soit 2 895\$ et que les municipalités restantes devront assumer cette charge supplémentaire;

ATTENDU QUE le montant estimé pour poursuivre le projet à 4 municipalités pour l'année 2016 est estimé à 3 314.43\$ par municipalités;

ATTENDU QUE les municipalités d'Arundel, Brébeuf, Huberdeau et Montcalm ont manifesté leur intention de poursuivre pour une seconde année;

ATTENDU QUE les municipalités de Huberdeau et Montcalm ont indiqué qu'elles ne désiraient pas poursuivre le projet au-delà de l'année 2016;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

- De confirmer notre intention de poursuivre le projet et d'assumer notre part des dépenses estimées à 3 314.43\$ pour l'année 2016;
- D'informer Mme Patricia Caouette que son contrat sera renouvelled à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016;
- D'informer Mme Patricia Caouette que son contrat ne sera pas reconduit pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 236-15
DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Tel que prévu par la Loi la directrice générale/secrétaire-trésorière soumet au conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité;

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil accepte la liste telle que déposée et qu'il n'entend pas entreprendre de procédures pour perception de taxes autres que celles déjà autorisées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 237-15
EMPRUNT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE la municipalité procède présentement à des travaux de rénovation à l'hôtel de ville;

ATTENDU QU'afin de pouvoir poursuivre ces travaux et activités elle désire obtenir un financement temporaire, jusqu'à ce que les procédures pour le financement permanent relatif au règlement d'emprunt 291-14 décrétant un emprunt de 896 442\$ soient complétées;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil autorise Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, à procéder à un emprunt temporaire auprès de la Caisse Populaire Desjardins des Trois-Vallées pour un montant de 300 000\$.

Que Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière et Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, sont autorisées à signer les documents relatifs à cet emprunt.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 238-15
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 291-14
DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 896 442\$

Avis de motion est par la présente donné par Mme la conseillère Danielle Hébert de la présentation à une séance subséquente d'un règlement modifiant le règlement numéro 291-14 décrétant un emprunt pour des travaux de rénovation et de de mise aux normes à l'hôtel de ville, la modification portera sur la réduction de la période de remboursement et le retranchement certains travaux au projet initial, une demande de dispense de lecture est faite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 239-15
ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Qu'autorisation est donnée à la directrice générale/secrétaire-trésorière de procéder à l'achat d'un nouvel ordinateur pour le service d'urbanisme, incluant un écran 22 pouces, un UPS et la version office 2016, au coût de 1 305\$ plus taxes, tel que soumis par M. Francis Julien en date du 23 novembre 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 240-15
NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que Mme Danielle Hébert, conseillère, est nommée mairesse suppléante en remplacement de Mme Julie Thibodeau. Elle pourra siéger au conseil de la MRC des Laurentides advenant que Mme Évelyne Charbonneau, mairesse ne puisse y assister.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 241-15
APPROBATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR
L'ANNÉE 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016. Ces séances se tiendront le 2^{ième} mardi de chaque mois, à la salle du conseil sise au 101, rue du Pont, Huberdeau et débuteront à 19h.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2016

MOIS	JOUR	DATE
Janvier	Mardi	12
Février	Mardi	9
Mars	Mardi	8
Avril	Mardi	12
Mai	Mardi	10
Juin	Mardi	14
Juillet	Mardi	12
Août	Mardi	9
Septembre	Mardi	13
Octobre	Mardi	11
Novembre	Mardi	8
Décembre	Mardi	13

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 242-15
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN
LOGICIELS PG SOLUTION

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise le renouvellement du contrat d'entretien et soutien des applications pour l'année 2016, pour les applications suivantes :

- Comptes fournisseurs et réclamations de taxes.
- Grand-livre, budget et états financiers.
- Taxation, perception et comptes clients.
- Télétransmission-MAPAQ.
- Plate-forme de base AccèsCité
- Paie

Le tout au montant de 6 105.19\$ taxes incluses.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 243-15
RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ DES ÉLUS POUR
L'ANNÉE 2016

Il est proposé par M. le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

Que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la Société des Élus pour l'année 2016, selon la proposition par municipalité au montant de 200\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 244-15
DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES
MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par M. le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

Que le conseil confirme le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivant en date du :

Julie Thibodeau : 24 novembre 2015

Émilie Martel : 24 novembre 2015

Jean-François Perrier : 24 novembre 2015

Danielle Hébert : 18 novembre 2015

Évelyne Charbonneau : 26 novembre 2015

M. Louis Laurier, conseiller a remis sa déclaration suite à la réunion en date du 3 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 245-15
DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS FAITES PAR LES MEMBRES
DU CONSEIL QUI ONT REÇU UN DON

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu;

Tel que prévu par la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la directrice générale/secrétaire-trésorière dépose le registre des déclarations visées au quatrième alinéa de l'article 6 de la Loi, et ce pour l'année 2015, lequel ne contient aucune déclaration.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 246-15
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE TAXATION 2016

Avis de motion est par la présente donné par M. le conseiller Gabriel Dagenais de la présentation à une séance subséquente d'un règlement ayant pour objet de fixer les diverses compensations, taxes et tarifications exigibles pour l'année 2016, une demande de dispense de lecture est faite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 247-15
ADHÉSION À QUÉBEC MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à Québec Municipal pour l'année 2016 au coût de 189.71\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 248-15
DEMANDE D'ADHÉSION DE L'ASSOCIATION DES AUTEURS DES LAURENTIDES

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que la demande d'adhésion de l'Association des Auteurs des Laurentides, soit refusée, la municipalité ne disposant pas des fonds nécessaires et étant donné les contraintes budgétaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 249-15
DEMANDE DE COMMANDITE D'OPÉRATION NEZ ROUGE

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Qu'un montant de 200.00\$ soit octroyé à Opération Nez Rouge en guise de commandite pour la réalisation d'Opération Nez Rouge 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 250-15
ASSURANCE COLLECTIVE – RENOUVELLEMENT 1^{er} JANVIER 2016

CONSIDÉRANT QUE les conditions financières proposées par l'assureur Desjardins Sécurité Financière, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, sont justifiées;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la municipalité d'Huberdeau et qu'ils jugent opportun de les accepter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu;

Que le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par Desjardins Sécurité Financière concernant l'assurance collective des employés de la municipalité d'Huberdeau pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 au montant approximatif de 24 460.65\$ taxes incluses.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à madame Stéphanie Bélisle du Groupe Financier AGA inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 251-15
APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE CHEMIN DU LAC-À-LA-LOUTRE

Il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac-à-la-Loutre pour un montant subventionné de 18 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 252-15
RENCONTRE ANNUELLE DES EMPLOYÉS, BÉNÉVOLES ET ÉLUS

Il est proposé par M. le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, est mandatée pour organiser la rencontre annuelle avec les employés, les bénévoles, les pompiers et les élus. Celle-ci se tiendra le 17 décembre 2015 au restaurant l'Escalope.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 253-15
DISPOSITION DU VIEUX PHOTOCOPIEUR/IMPRIMANTE/AIR CLIMATISÉ

Il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le conseil autorise le personnel à disposer du vieux photocopieur Mita Km 2030, de l'imprimante Lexmark C530dn, et du vieil air climatisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 254-15
DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le rapport trimestriel déposé en date du 30 novembre 2015 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 255-15
APPROBATION DES DÉPENSES DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/PROJET INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL (IIL)

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil approuve les dépenses effectuées dans le cadre de la demande d'aide financière/projet initiative d'investissement local pour des travaux de rénovation à l'hôtel de ville et autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à présenter la demande de réclamation de la subvention au montant de 100 000\$ en regard à ce projet à Développement Économique du Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 256-15

INSCRIPTION AU PROGRAMME CHANGEZ D'AIR 2016

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique est de retour avec son programme Changez d'air, pour une 2^{ième} édition;

CONSIDÉRANT QUE lors de la première édition 2 personnes avaient bénéficiées du programme;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du programme est de réduire les émissions de particules fines causées par le chauffage au bois qui contribuent au smog hivernal et à la mauvaise qualité de l'air;

CONSIDÉRANT QUE ce programme permet de sensibiliser le grand public à l'utilisation responsable du combustible bois et aux meilleures pratiques de chauffage au bois, contribue à augmenter l'efficacité énergétique des ménages québécois et diminue les impacts du chauffage hivernal sur les changements climatiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la municipalité d'Huberdeau désire participer au programme en accordant un montant de (125\$) par vieil appareil de chauffage au bois retiré ou (150\$) pour un remplacement jusqu'à concurrence de 4 appareils remplacés ou retirés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 257-15

DÉMISSION PERSONNEL SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE M. Michael Doyle a remis sa démission en tant que directeur par intérim des services de sécurité incendie d'Huberdeau et Montcalm, effective en date du 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE M. Normand Berlinguette a également remis sa démission en tant que pompier affecté à la brigade de Montcalm en date du 31 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la municipalité d'Huberdeau accepte la démission de M. Michael Doyle en tant que directeur en date du 31 décembre 2015 et que Mme Évelyne Charbonneau, assumera la charge de travail relevant du directeur au sein de la brigade d'Huberdeau jusqu'à la mise en place de la Régie incendie, laquelle devrait voir le jour vers le mois de septembre 2016.

Que la municipalité d'Huberdeau accepte la démission de M. Normand Berlinguette en tant que pompier affecté à la brigade de Montcalm en date du 31 décembre 2015.

Que le conseil tient à les remercier de leur implication et de leur généreuse collaboration.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 258-15

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE AVEC AMHERST SECTEUR LAC BOUSSOIS, LAC BROSSEAU ET LAC WINNETOU

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que conformément à l'entente intermunicipale intervenue en décembre 2012 entre la municipalité d'Amherst et la municipalité d'Huberdeau, que le conseil informe la municipalité d'Amherst que la contribution relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service pour l'année 2016 sera indexée de 2% ce qui portera la contribution pour l'année 2016 à 2 121.60\$.

Qu'étant donné la mise en place de la régie intermunicipale incendie au cours de l'année 2016, que la municipalité d'Huberdeau informe la municipalité d'Amherst que cette entente ne sera pas reconduite pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 259-15
CONTRAT ENTRETIEN HÔTEL DE VILLE 2016

Il est proposé par M. le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

Que l'offre de service reçue de M. Alain Brisebois pour effectuer l'entretien ménager à l'hôtel de ville à compter du 1^{er} janvier, au montant de 850\$ par mois est acceptée, la directrice générale est autorisée à signer le contrat relatif à cette offre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 260-15
ACHAT DE TROUSSES D'ÉCONOMIE D'EAU

ATTENDU QUE la stratégie d'économie d'eau impose à la Municipalité d'Huberdeau de réduire la consommation d'eau;

ATTENDU QU'afin d'atteindre cet objectif la Municipalité désire offrir à certains citoyens abonnés du réseau d'aqueduc un moyen d'y parvenir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Qu'autorisation est donnée à la directrice générale/secrétaire-trésorière de procéder à l'achat de 20 trousseaux d'économie d'eau.

Que les fonds nécessaires à cet achat seront pris à même le budget aqueduc.

En 2016 le conseil municipal statuera sur la façon de distribuer celles-ci aux abonnés du réseau d'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 261-15
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 20h08.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guyline Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.